

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat



Communauté de communes de l'Ernée

Emma LOREE
Cheffe de projet Petites Villes de Demain
Service urbanisme
Parc d'activités de la Querminais
53 500 ERNEE
02 49 66 11 16
e.loree@lernee.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain. L'objectif est de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique et la vacance.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

A l'échelle de l'EPCI (sur les 15 communes)
Potentiel volet RU sur la Ville d'Ernée (secteur à définir)

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Propriétaires bailleurs avec un conventionnement ANAH
Propriétaires occupants éligibles selon les conditions de ressources
Selon les conditions rédigées par les communes (volet RU) – tous propriétaires / locataires

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE :

Réalisation de travaux pour l'amélioration de la performance énergétique du logement
Location avec un conventionnement ANAH pour bénéficier d'une prise en charge d'une partie des travaux
Selon les objectifs fixés par la collectivité

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE :

A définir suite à l'étude pré-opérationnelle et la convention

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

ANAH
Banque des Territoires (dans le cadre de la labellisation Petites Villes de Demain)

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

Financement de l'étude pré-opérationnelle à hauteur de 70 756 € TTC

OBSERVATIONS / PERSPECTIVES :

La convention-cadre vaudra également Opération de Revitalisation des territoires pour avoir une approche globale et le traitement de la thématique de l'habitat.

